

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2001

Préavis N° 2002/18

Lausanne, le 18 avril 2002

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre b), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2001.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
 - 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2001**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
 - 3. Conclusion**
 - 4. Annexe (éléments statistiques)**
-

1. Introduction

Le bouclage des comptes 2001 laisse apparaître un résultat sensiblement meilleur que les prévisions budgétaires ne le suggéraient. L'excédent des charges de fonctionnement, qui atteignait 15.6 millions lors du vote initial du budget, a été aggravé ensuite à 33.6 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il est finalement, au bouclage, de 0.8 million, grâce essentiellement à d'excellentes rentrées fiscales au titre des impôts perçus sur les personnes morales. En résumé, si l'on fait abstraction des imputations internes, on constate une bonne maîtrise des charges, qui se traduit par une économie de 5.1 millions de francs ou 0.4 %, et une amélioration des revenus de 27.6 millions de francs ou 2.4 %.

Le montant des investissements (dépense nette) s'est élevé à 74.1 millions contre 114.9 millions au budget. Le compte de fonctionnement dégage un autofinancement de 77.7 millions, soit 104.8 % des investissements. C'est donc un excédent d'autofinancement de 3.6 millions de francs qui apparaît pour l'exercice 2001, résultat jamais vu depuis 1987.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2001 :

COMPTES 2000	BUDGET 2001 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2001		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	
1 305 208 740.51	1 341 327 500	Total des charges	1 317 368 737.98		-23 958 762.02
1 263 208 849.81	1 307 749 600	Total des revenus		1 316 501 596.17	8 751 996.17
41 999 890.70	33 577 900	Excédent de charges		867 141.81	-32 710 758.19
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	
149 919 967.43	136 462 000	Total des dépenses	93 753 586.06		-42 708 413.94
13 628 408.70	21 524 000	Total des recettes		19 669 716.44	-1 854 283.56
136 291 558.73	114 938 000	Investissements nets		74 083 869.62	-40 854 130.38
		FINANCEMENT			
-136 291 558.73	-114 938 000	Investissements nets	74 083 869.62		-40 854 130.38
101 835 519.89	86 811 000	* Amortissements		77 690 789.68	-9 120 210.32
-22 855 515.05	-6 571 300	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve		845 645.25	7 416 945.25
-41 999 890.70	-33 577 900	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	867 141.81		-32 710 758.19
-99 311 444.59	-68 276 200	Excédent d'autofinancement	3 585 423.50		71 861 623.50
36 980 114.14	46 661 800	* Autofinancement		77 669 293.12	31 007 493.12

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2001

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges
Budget initial	1 321 692 700.00	1 306 136 800.00	15 555 900.00
Crédits supplémentaires	19 634 800.00	1 612 800.00	18 022 000.00
Budget final	1 341 327 500.00	1 307 749 600.00	33 577 900.00
Comptes 2001	1 317 368 737.98	1 316 501 596.17	867 141.81
Ecarts	-23 958 762.02	8 751 996.17	-32 710 758.19
	-1.79%	0.67%	-97.42%

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2001 s'établit comme il suit :

	Comptes 2001	Budget 2001 + crédits sup- plémentaires	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 317 368 737.98	1 341 327 500	-23 958 762.02	-1.79
30 Charges de personnel	403 124 451.87	403 902 400	-777 948.13	-0.19
31 Biens, services et marchandises	352 047 681.55	358 748 300	-6 700 618.45	-1.87
32 Intérêts passifs	85 434 321.90	87 117 000	-1 682 678.10	-1.93
33 Amortissements	89 613 611.23	94 942 900	-5 329 288.77	-5.61
35 Dédommagements à des collectivités publiques	153 896 922.18	141 422 200	12 474 722.18	8.82
36 Subventions accordées	65 213 660.44	68 895 500	-3 681 839.56	-5.34
38 Attributions aux réserves	6 106 961.68	5 545 500	561 461.68	10.12
39 Imputations internes	161 931 127.13	180 753 700	-18 822 572.87	-10.41
4 REVENUS	1 316 501 596.17	1 307 749 600	8 751 996.17	0.67
40 Impôts	494 529 089.95	467 370 000	27 159 089.95	5.81
41 Patentes, concessions	3 240 763.95	3 167 000	73 763.95	2.33
42 Revenus des biens	61 168 209.12	51 688 100	9 480 109.12	18.34
43 Taxes, ventes et prestations facturées	525 691 620.56	536 056 400	-10 364 779.44	-1.93
44 Part aux recettes sans affectation	4 993 340.35	3 613 000	1 380 340.35	38.20
45 Dédommagements de collectivités publiques	56 763 865.68	50 928 900	5 834 965.68	11.46
46 Subventions acquises	2 922 263.00	2 055 700	866 563.00	42.15
48 Prélèvements sur les réserves	5 261 316.43	12 116 800	-6 855 483.57	-56.58
49 Imputations internes	161 931 127.13	180 753 700	-18 822 572.87	-10.41
RESULTAT				
Excédent de charges	867 141.81	33 577 900.00	-32 710 758.19	-97.42

* * *

Relevons en préliminaire que la comptabilisation "au brut" des opérations **EtaCom** dans les comptes 2001, alors que le budget 2001 avait dû traiter celles-ci "au net" en l'absence de données détaillées disponibles à l'époque de son établissement, a provoqué un certain nombre de distorsions dans les comparaisons.

Bien que les comptes 2001 de l'opération EtaCom ne soient pas encore bouclés de manière définitive, on peut d'ores et déjà dire que les contributions versées au fonds de régulation, à savoir fr. 72 011 520.-, soit fr. 130.- par habitant, seront entièrement compensées par les économies de charges et les montants supplémentaires perçus à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, à la Sécurité publique et au Service des gérances.

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES **- 24.0 mios**
30 Charges de personnel **- 0.8 mio**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	403 124 451.87	403 902 400	-777 948.13	-0.2
Administration générale	35 940 628.24	37 039 900	-1 099 271.76	-3.0
Sécurité publique et affaires sportives	98 968 577.48	102 683 500	-3 714 922.52	-3.6
Finances	16 015 139.79	16 411 000	-395 860.21	-2.4
Travaux	64 165 506.88	66 923 500	-2 757 993.12	-4.1
Enfance, jeunesse et éducation	62 577 706.17	63 560 800	-983 093.83	-1.5
Sécurité sociale et environnement	61 772 398.84	63 890 300	-2 117 901.16	-3.3
Services industriels	63 684 494.47	65 393 400	-1 708 905.53	-2.6
Economies salariales	0.00	-12 000 000	12 000 000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera au passage que les économies salariales anticipées au stade du budget, d'un montant de 12 millions, ont été légèrement dépassées, soit de 0.8 million.

31 Biens, services et marchandises**- 6.7 mios**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15 589 473.67	17 239 900	-1 650 426.33	-9.6
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	24 341 160.01	24 596 500	-255 339.99	-1.0
Marchandises	14 133 618.53	14 533 500	-399 881.47	-2.8
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	33 516 532.78	36 393 900	-2 877 367.22	-7.9
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	14 123 906.34	14 310 400	-186 493.66	-1.3
Honoraires et prestations de services	51 269 462.61	49 207 500	2 061 962.61	4.2
Autres dépenses en biens, services et marchandises	22 134 740.55	23 071 100	-936 359.45	-4.1
Sous-total	175 108 894.49	179 352 800	-4 243 905.51	-2.4
Achats d'énergie des SI	176 938 787.06	179 395 500	-2 456 712.94	-1.4
Total	352 047 681.55	358 748 300	-6 700 618.45	-1.9

C'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent habituellement les plus importantes économies. En 2001, on peut relever que les bonis sont restés globalement modestes; abstraction faite des achats d'énergie par les SI, ils se sont élevés à 5.6 millions de francs, dont :

(en mio de fr.)

• Achats de fournitures scolaires (pris en charge par EtaCom)	1.4
• Entretien et nettoyage des bâtiments	0.4
• Entretien des installations du Service d'assainissement	0.7
• Entretien du mobilier, des machines et du matériel	0.5
• Entretien des installations techniques des SI	0.9
• Déplacements, débours, dédommagements	0.4
• Autres prestations de tiers	0.8
• Impôts, taxes et frais divers	0.5

L'introduction du nouveau système cantonal de financement des ambulances induit des charges supplémentaires au Groupe sanitaire (rubrique "Honoraires et prestations de services"). Le dépassement constaté, de 1.5 million de francs, correspond aux montants versés aux antennes de Bussigny et de Mezières, dépassement compensé aux revenus par la facturation des interventions desdites antennes, enregistrée au chapitre 43.

32 Intérêts passifs**- 1.7 mio**

L'économie constatée sous ce poste résulte principalement d'une évolution des taux d'intérêts plus favorable que prévu. Cette situation a permis l'émission de deux emprunts de 100 millions de francs chacun (fin 2000 et mi-2001) à des taux plus bas que prévu et la trésorerie courante a pu bénéficier de taux à court terme avantageux. Par ailleurs, l'autofinancement enregistré pour l'exercice 2001 a été nettement meilleur que prévu.

33 *Amortissements*

- 5.3 mios

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	89 613 611.23	94 942 900	-5 329 288.77	-5.6
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	10 385 003.50	7 000 000	3 385 003.50	48.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	1 537 818.05	1 131 900	405 918.05	35.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	45 111 898.53	45 259 900	-148 001.47	-0.3
Amortissements du patrimoine administratif des SI	32 578 891.15	41 551 100	-8 972 208.85	-21.6

L'Etat ayant poursuivi au cours de l'exercice 2001 son effort de "toilette" des créances fiscales, il en résulte un montant des défalcons et pertes d'impôts supérieur à la moyenne.

S'agissant des autres pertes, il convient de relever l'amortissement de la moins-value enregistrée sur les actions de SAirGroup (0.2 million) ainsi que l'accroissement des vacances de loyers au Service des gérances (0.3 million), suite à la prise en compte systématique de ces manques à gagner depuis l'introduction du programme de gestion immobilière (OFIGER).

Relevons enfin la nette diminution des amortissements aux Services industriels découlant notamment d'une prolongation de la durée d'amortissement de certains investissements ainsi que de la vente, par le Service de l'électricité, d'une partie de Banlieue-Ouest.

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 12.5 mios

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	153 896 922.18	141 422 200	12 474 722.18	8.8
Compte de régulation EtaCom	72 011 520.00	0	72 011 520.00	
Participation à des entreprises de transports	35 350 502.20	38 000 000	-2 649 497.80	-7.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	742 663.94	798 000	-55 336.06	-6.9
Participation au déficit de l'Etat de Vaud	5 640 865.00	5 660 000	-19 135.00	-0.3
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1 826 148.15	1 805 000	21 148.15	1.2
Participation aux charges de l'Etat pour l'enseignement	1 612 085.94	56 200 200	-54 588 114.06	-97.1
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	3 854 060.00	3 943 500	-89 440.00	-2.3
Facture sociale	32 041 603.00	33 215 500	-1 173 897.00	-3.5
Autres dédommagements	817 474	1 800 000	-982 526.05	-54.6

C'est dans ce chapitre que l'on enregistre les mutations les plus importantes liées aux opérations EtaCom. En effet, y apparaissent les versements effectués par la Ville au compte de régulation (plus de 72 millions de francs), alors que notre participation aux charges de l'Etat pour l'enseignement ont pratiquement disparu, à l'exception des charges relatives à l'enseignement spécialisé. Le poste "Autres dédommagements" diminue

fortement en raison notamment de la suppression de la prise en charge des frais du Tribunal de Prud'Hommes (- 0.2 million) ainsi que de la diminution des mesures actives du marché du travail, suite à la régression du chômage (- 0.2 million).

* * *

Il a paru intéressant de faire apparaître ci-après le détail de la "participation lausannoise aux entreprises de transports" :

	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
TOTAL	35 350 502.20	38 000 000.00	-2 649 497.80
<u>Trafic d'agglomération (TL - TSOL)</u>	31 938 740.90	34 497 000.00	-2 558 259.10
Acomptes sur déficit de l'année	30 465 000.00	29 802 000	663 000.00
Excédent des acomptes de 2000	-1 371 352.00	0	-1 371 352.00
Abonnements Bleu-blanc	2 808 342.15	4 645 000	-1 836 657.85
Indemnités zones foraines	36 750.75	50 000	-13 249.25
<u>Trafic régional</u>	3 411 761.30	3 503 000.00	-91 238.70
Prolongation LO N-E / 1ère phase d'études	-29 483.90	0	-29 483.90
Prolongation LO N-E / 2 ^{ème} phase d'études	855 055.50	1 100 000	-244 944.50
CGN	323 609.60	173 500	150 109.60
LEB	217 893.35	163 000	54 893.35
Lignes CFF	1 693 226.45	1 724 000	-30 773.55
Lignes TL (60 à 66)	351 460.30	342 500	8 960.30

Quant à la facture sociale, elle s'établit comme il suit :

	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
<u>Facture sociale</u>			
Total	32 041 603.00	33 215 500	-1 173 897.00
Enseignement spécialisé	2 542 477.00	2 559 000	-16 523.00
PC AVS/AI et LAVAmal	15 412 504.00	15 123 000	289 504.00
Prévoyance et aides sociales	10 051 018.00	11 820 400	-1 769 382.00
Protection de la jeunesse	2 487 164.00	2 654 200	-167 036.00
Hébergement médico-social	1 548 440.00	1 058 900	489 540.00

* * *

36 Subventions accordées**- 3.7 mios**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	65 213 660.44	68 895 500	-3 681 839.56	-5.3
Administration générale	27 859 259.61	27 998 500	-139 240.39	-0.5
Sécurité publique et affaires sportives	3 932 463.35	3 917 400	15 063.35	0.4
Enfance, jeunesse et éducation	16 719 420.28	20 069 500	-3 350 079.72	-16.7
Sécurité sociale et environnement	16 702 517.20	16 910 100	-207 582.80	-1.2

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, l'écart provient de la prise en charge par EtaCom du subventionnement du gymnase du soir ainsi que des activités professionnelles des écoles de musique.

38 Attributions aux réserves**+ 0.6 mio**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	6 106 961.68	5 545 500	561 461.68	10.1
Fonds de régularisation des loyers	17 449.00	1 000	16 449.00	-
Fonds de péréquation des PFO	3 623.28	32 100	-28 476.72	-88.7
Fonds des SI	6 085 889.40	5 512 400	573 489.40	10.4

Aux Services industriels, une attribution de quelque 1 million de francs au Fonds de péréquation du gaz (différence entre le prix de référence et le prix définitif de 2000) provoque un dépassement sous cette rubrique.

**39
49 Imputations internes****- 18.8 mios**

La facturation interne des intérêts aux Services industriels au taux de 6.5 % au lieu des 8.5 % budgétisés a entraîné une diminution du volume de ces opérations pour plus de 7 millions de francs.

Par ailleurs, aux Services industriels toujours, l'on enregistre dans le secteur "chauffage à distance" une diminution de la facturation interne liée à celle de la production des turbines de Pierre-de-Plan (- 8.6 millions).

REVENUS

+ 8.8 mios

40 Impôts

+ 27.2 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2001	Budget 2001	Comptes 2000
	fr.	fr.	fr.
Total	494 529 089.95	467 370 000	426 872 071.05
Produit de l'impôt :			
– sur le revenu	266 643 206.45	280 800 000	249 686 406.15
– sur la fortune	34 205 917.65	32 000 000	32 425 504.90
– perçu des étrangers	6 545 309.20	6 400 000	5 543 360.10
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	712 454.85	800 000	648 647.45
– sur le bénéfice	103 617 306.30	70 000 000	63 959 675.30
– sur le capital	13 878 590.75	11 500 000	15 833 782.80
– foncier	25 020 661.15	25 000 000	24 824 099.20
– complémentaire sur les immeubles	3 599 749.85	4 000 000	2 950 552.25
Droits de mutation sur les transferts imm.	6 490 130.90	9 000 000	7 002 867.10
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	27 655 265.95	22 000 000	16 711 701.85
– sur les divertissements	5 907 076.90	5 600 000	7 027 323.95
– sur les chiens	253 420.00	270 000	258 150.00

Supérieures de 5.8 % (+ 27 millions) aux prévisions établies et de 16 % (+ 67 millions) aux résultats des comptes 2000, les recettes fiscales de l'année 2001 sont largement influencées par le résultat extraordinaire des personnes morales (+ 36 millions).

Le produit de l'impôt sur le **revenu** des personnes physiques, en augmentation de 6.7 % (+ 16.9 millions) par rapport à l'année précédente, n'a toutefois pas atteint la prévision établie au moment de l'élaboration du budget. Fondé sur l'analyse de la conjoncture des années de calcul de l'impôt (1999 et 2000), années marquées par une nette reprise de la marche des affaires, le budget 2001 prévoyait une augmentation de 8 % de l'impôt par rapport aux derniers résultats des comptes connus (1999). L'impôt à la source augmente quant à lui dans des proportions beaucoup plus importantes que l'ensemble de l'impôt sur le revenu, soit de 17.4 % (+ 2.6 millions).

Les impôts sur le **bénéfice** et le **capital** des personnes morales enregistrent ensemble une augmentation exceptionnelle, tant par rapport aux résultats des comptes 2000 que par rapport à la prévision projetée pour 2001, soit plus de 44 % ou 36 millions. Ces résultats sont le reflet d'une situation particulièrement favorable dans les domaines de la finance (banques et sociétés financières), des assurances, du service aux entreprises (conseil, personnel, notamment), ainsi que du commerce, grands distributeurs et luxe, principalement.

Malgré un nombre de bordereaux émis inférieur à celui de l'année précédente (519 en 2001 contre 661 en 2000), l'impôt sur les **successions** et les donations dépasse largement les comptes 2000 ainsi que les prévisions établies. Deux successions sont à l'origine de près de la moitié de l'impôt facturé en 2001.

La diminution du produit de l'impôt sur les **divertissements** est essentiellement liée à l'absence de grands spectacles au cours de l'année 2001 ; ils avaient été particulièrement nombreux l'année précédente. Par ailleurs, un changement d'organisation comptable avait gonflé artificiellement le résultat de l'année 2000.

Le produit de l'impôt sur les **chiens** demeure marqué par la diminution progressive du nombre de propriétaires de chiens inscrits au rôle de l'impôt (3 298 en 2001 contre 3 346 en 2000). Parallèlement, le nombre de propriétaires exonérés de l'impôt (632), principalement en leur qualité de bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI ou d'une aide sociale, est en augmentation.

42 Revenus des biens

+ 9.5 mios

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	61 168 209.12	51 688 100	9 480 109.12	18.3
Intérêts	3 886 944.82	3 872 100	14 844.82	0.4
Revenu des immeubles du patrimoine financier	25 799 609.90	24 595 000	1 204 609.90	4.9
Revenu des biens du patrimoine administratif	24 351 876.79	22 449 200	1 902 676.79	8.5
Plus-values, produits exceptionnels	7 129 777.61	771 800	6 357 977.61	-

Au patrimoine financier, le Service des gérances enregistre des loyers supplémentaires pour quelque 1.1 million de francs résultant en partie de la comptabilisation entièrement "au brut" des vacances de loyers.

Dans le secteur du patrimoine administratif, de nouvelles facturations de locaux (Palais de Justice de Montbenon principalement) procurent des recettes supplémentaires pour 1.4 million de francs, alors que la Direction des travaux a vu ses redevances d'affichage dépasser ses prévisions de quelque 0.7 million.

S'agissant des produits exceptionnels, relevons l'enregistrement sous cette rubrique d'un agio de 2.3 % sur un emprunt de 100 millions de francs (+ 2.2 millions par rapport au budget) et la comptabilisation, au chauffage à distance, d'une ristourne EOS de 4.3 millions de francs sur l'achat de substitution de l'énergie.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**- 10.4 mios**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	87 277 872.58	82 738 400	4 539 472.58	5.5
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	55 873 002.07	60 284 500	-4 411 497.93	-7.3
Frais facturés à des tiers, remboursements	10 049 123.60	8 925 700	1 123 423.60	12.6
Amendes	13 931 912.50	13 000 000	931 912.50	7.2
Autres contributions	12 750 269.61	13 431 800	-681 530.39	-5.1
Sous-total	179 882 180.36	178 380 400	1 501 780.36	0.8
Ventes d'énergie des SI	345 809 440.20	357 676 000	-11 866 559.80	-3.3
	525 691 620.56	536 056 400	-10 364 779.44	-1.9

L'essentiel de l'écart constaté dans ce chapitre provient de prévisions trop optimistes aux Services industriels, notamment en raison de conditions climatiques plus clémentes :

- ventes de gaz - 3.7 mios
- chauffage à distance - 1.1 mio
- ventes d'électricité - 7.0 mios

Par ailleurs, sous la rubrique "ventes diverses", ce sont celles du Service des eaux (- 5.4 millions de francs) qui expliquent l'écart enregistré, alors qu'au Service d'assainissement, la vente de l'énergie résultant de l'incinération a dépassé les prévisions de 0.7 million de francs.

Enfin, on peut mettre en exergue les améliorations suivantes :

- Au Groupe sanitaire, augmentation du nombre des interventions et facturation de celles effectuées par les antennes de Bussigny et Mezières (EtaCom) 2.0 mios
- Au Service du gaz, augmentation des taxes de raccordement et travaux facturés 0.8 mio
- Au Service de l'électricité, augmentation des nouveaux branchements et accroissement des ventes de compteurs 1.3 mio
- A la Sécurité sociale, rétrocessions de contributions 2000 et participation plus importante du SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) aux charges du personnel du bureau des programmes d'occupation 0.8 mio

44 Part à des recettes sans affectation**+ 1.4 mio**

Il s'agit de la part communale à l'impôt cantonal calculé sur les gains immobiliers.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

+ 5.8 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2001	2001	fr.	%
	fr.	fr.		
	56 763 865.68	50 928 900	5 834 965.68	11.5
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	10 703 671.80	11 865 000	-1 161 328.20	-9.8
Participation des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	25 510 191.36	16 084 000	9 426 191.36	58.6
Participation cantonale aux charges du Centre social régional (CSR)	7 047 493.35	6 783 500	263 993.35	3.9
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	7 983 553.22	9 103 000	-1 119 446.78	-12.3
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3 128 369.60	3 973 000	-844 630.40	-21.3
Autres dédommagements	2 390 586.35	3 120 400.00	-729 813.65	-23.4

La convention signée avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a abouti à une participation aux charges du Service de secours et d'incendie inférieure aux prévisions. En outre, les frais d'interventions refacturés dans le cadre du Centre de renfort ont été moins élevés que prévu.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, l'application des mesures EtaCom a entraîné globalement un important accroissement des remboursements de charges pour :

- les infirmières scolaires
- les prestations psychopédagogiques scolaires (PPPS)
- les charges administratives scolaires
- les frais de matériel pédagogique
- les frais ACM, ACT, TM et EF
- les traitements des enseignants remplaçants.

Relevons, en outre, que les charges nettes d'exploitation de l'ORP ainsi que de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des collectivités publiques, respectivement de 1.1 et de 0.8 million de francs.

Enfin, l'écart figurant sous la rubrique "Autres dédommagements" provient du poste "Fonds de péréquation EtaCom", lequel était censé enregistrer, outre les encaissements relatifs audit Fonds, l'incidence nette des opérations EtaCom, ces dernières n'étant pas suffisamment connues dans le détail au moment de l'établissement du budget pour être prévues "au brut". En définitive, Lausanne enregistre pour l'exercice 2001 une recette nette de fr. 1 470 772.- en provenance du Fonds de péréquation.

46 Subventions acquises**+ 0.9 mio**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	2 922 263.00	2 055 700	866 563.00	42.2
Subventions cantonales et fédérales pour les forêts	1 006 276.15	1 000 000	6 276.15	0.6
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	448 888.25	530 000	-81 111.75	-15.3
Subventions cantonales pour les activités sociales et sanitaires	414 247.20	260 000	154 247.20	59.3
Autres subventions	1 052 851.40	265 700	787 151.40	296.3

Dans le secteur "activités sociales et sanitaires", l'amélioration des recettes résulte de la participation du Canton à l'acquisition du matériel d'injection jusqu'alors intégralement à charge de la Ville.

Quant au poste "Autres subventions", il enregistre en 2001 un solde de subvention 1995 de 0.7 million de francs pour les programmes d'occupation.

48 Prélèvements sur les réserves**- 6.9 mios**

	Comptes 2001	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	5 261 316.43	12 116 800	-6 855 483.57	-56.6
Fonds de régularisation des loyers	536.00	0	536.00	
Fonds de péréquation de la STEP	2 241 388.00	2 901 100.00	-659 712.00	-22.7
Fonds des SI	3 019 392.43	9 215 700.00	-6 196 307.57	-67.2

Les déficits enregistrés dans le secteur évacuation et épuration des eaux usées ayant été inférieurs aux prévisions, le Fonds de péréquation a pu être sollicité dans une moindre mesure que prévu.

Aux Services industriels, le prélèvement du solde du Fonds pour l'agrandissement de la station de pompage de Lutry (fonds épuisé) a été de 5.9 millions inférieur aux prévisions.

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	90 383 851.90	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8 668 698.71	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		602 907.21
Prêts et participations permanentes	117 926.65	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)		4 813 983.99
Subventions et recettes pour investissements		19 603 041.44
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		66 675.00
Investissements nets		74 083 869.62
	99 170 477.26	99 170 477.26
FINANCEMENT		
Investissements nets	74 083 869.62	
Amortissement du patrimoine administratif		77 690 789.68
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	867 141.81	
Augmentation des provisions et fonds de renouvellement		845 645.25
Excédent d'autofinancement	3 585 423.50	
	78 536 434.93	78 536 434.93

Les dépenses nettes d'investissements 2001 sont inférieures de quelque 35 % par rapport au budget, écart dont l'importance inhabituelle est due principalement au gel du crédit relatif à la rénovation de l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon, suite au déblocage du projet TRIDEL. La diminution est encore plus grande (- 45 %) en regard des chiffres 2000, en raison du paiement cette année-là de la participation de 33 millions de francs au capital de la Fondation de Beaulieu.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'est, quant à lui, amélioré en s'élevant à 77.7 millions de francs. Il en résulte un degré d'autofinancement des investissements nets exceptionnel de 104.8 %, taux sans comparaison avec celui de 27.1 % enregistré l'année dernière.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2001 :

	Dépenses 2001	Tranche annuelle budgétisée
<i>(en mios de francs)</i>		
Sécurité publique et affaires sportives		
Réaménagement du complexe sportif du stade de Vidéy	1.5	0.2
Réaffectation et valorisation du centre d'instruction de la PCi de la Rama	1.7	0.8
Système d'exploitation des transports – 2 ^{ème} étape	2.3	1.8
Finances		
Réhabilitation du bâtiment rue des Terreaux 33	2.5	0.0
Travaux		
Réaménagement et réfection des quais d'Ouchy et création d'un tronçon de la "Serpentine"	4.5	3.0
Reconstruction de l'avenue de France	1.6	1.6
Traitement des résidus de vidange des séparateurs de graisse végétale à la STEP	1.9	1.5

Enfance, jeunesse et éducation

Assainissement des bâtiments scolaires	2.3	2.0
Construction d'un complexe scolaire à Bois-Gentil	6.6	6.0
Extension et transformation du collège d'Entre-Bois	3.8	10.0

Services industriels

Remplacements et extensions ordinaires	12.7	12.0
Construction d'une chaufferie à Malley	3.2	3.2
Assainissement du réseau d'eau, de stations de pompage et d'équipements de réservoirs	3.5	2.8
Remplacement des moyens de production d'eau à Lutry	9.8	6.5
Extension finale du télé-réseau	2.5	1.3

2.3 Bilan général

Après les mesures prises au Service de l'électricité dans la perspective de la libéralisation des marchés, la Municipalité a décidé de poursuivre cette démarche avec les Services du gaz et des eaux. Les fortes réactivations résultant d'un rééchelonnement de l'amortissement des installations techniques sur 30 ans ont été utilisées pour effectuer des amortissements extraordinaires dans certains secteurs et pour constituer diverses provisions, conformément au tableau ci-après.

	ACTIVATIONS	UTILISATIONS
Réactivations au Service du gaz	46 224 767.58	
Réactivations au Service des eaux	67 370 210.14	
Amortissements extraordinaires aux Services industriels		15 962 714.22
Amortissements extraordinaires à la Gestion du stationnement		9 353 592.00
Amortissements extraordinaires aux Abattoirs		3 106 369.62
Attribution à la provision pour insuffisance d'amortissement		43 172 301.88
Attribution à la provision pour risque de pertes sur titres		12 000 000.00
Attribution à la provision pour débiteurs douteux		30 000 000.00
	113 594 977.72	113 594 977.72

Après les opérations ci-dessus, le bilan se présente comme il suit :

BILAN GENERAL

	2001	2000
1 ACTIF	2 263 086 587.97	2 190 771 471.11
Patrimoine financier	665 141 013.95	622 282 617.75
10 Disponibilités	14 167 519.59	5 047 136.11
100 Caisse	408 600.15	349 096.60
101 Chèques postaux	13 061 017.39	4 436 972.06
102 Banques	697 902.05	261 067.45
11 Avoirs	334 821 283.98	316 395 872.75
112 Impôts à encaisser	231 785 232.66	212 427 304.13
115 Débiteurs	103 036 051.32	103 968 568.62
12 Placements	294 411 215.70	280 697 645.15
120 Titres	638 954.50	617 704.50
122 Prêts	21 252.10	39 899.15
123 Immeubles	293 751 009.10	280 040 041.50
13 Actifs transitoires	21 740 994.68	20 141 963.74
Patrimoine administratif	856 539 540.89	830 146 460.95
14 Investissements	770 670 420.97	721 282 173.72
140 Terrains	2 493 072.95	3 503 468.95
141 Ouvrages de génie civil	548 875 917.91	464 582 734.84
143 Bâtiments	191 998 140.94	188 571 011.61
145 Forêts	13 005 499.00	13 005 499.00
146 Véhicules, machines et matériel	20 600 139.82	17 048 249.08
147 Marchandises et approvisionnements	10 780 465.05	11 383 372.26
149 Autres biens	26 089 487.18	23 187 837.98
Provision pour insuffisance d'amortissement	-43 172 301.88	
15 Prêts et participations permanentes	67 253 076.46	82 499 082.91
Prêts et participations permanentes	79 253 076.46	
Provision pour risques de pertes sur titres	-12 000 000.00	
16 Subventions d'investissements	4 602 788.70	5 748 245.45
17 Autres dépenses à amortir	14 013 254.76	20 616 958.87
18 AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	20 807 242.58	18 610 743.67
19 DECOUVERT	720 598 790.55	719 731 648.74
 COMPTES D'ORDRE		
Impôt sur les réserves de crise (compte bloqué à la BCV)	10 645.80	10 645.80
Contrepartie des cautionnements et des garanties	177 491 794.77	175 555 069.77
Contrepartie de la garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	441 934 164.50	407 390 268.75

	2001	2000
2 PASSIF	2 263 086 587.97	2 190 771 471.11
Engagements	2 184 020 237.48	2 114 747 264.78
20 Engagements courants	100 390 587.74	115 625 255.46
200 Créanciers	88 205 301.67	102 557 377.68
206 Comptes courants créanciers	3 489 011.62	2 647 283.67
209 Autres engagements courants	8 696 274.45	10 420 594.11
21 Dettes à court terme	120 000 000.00	48 132 823.54
210 Banques	120 000 000.00	48 132 823.54
22 Dettes à moyen et à long termes	1 832 000 000.00	1 856 000 000.00
221 Emprunts à moyen et à long termes	1 164 000 000.00	1 288 000 000.00
223 Emprunts par obligations	668 000 000.00	568 000 000.00
23 Engagements envers des entités particulières	21 700 191.30	19 473 673.04
232 Fondations	2 591 507.27	2 544 597.93
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique	19 108 684.03	16 929 075.11
24 Provisions	36 814 274.26	6 983 731.11
240 Provision pour risques de pertes sur débiteurs	36 000 000.00	6 000 000.00
241 Provision pour risques non assurés	814 274.26	983 731.11
25 Passifs transitoires	73 115 184.18	68 531 781.63
28 PROVISIONS ET FONDS DE RENOUVELLEMENT	58 259 107.91	57 413 462.66
283 CONTREPARTIE AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	20 807 242.58	18 610 743.67
 COMPTES D'ORDRE		
Contribuables assujettis à l'impôt sur les réserves de crise	10 645.80	10 645.80
Cautionnements et garanties	177 491 794.77	175 555 069.77
Garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	441 934 164.50	407 390 268.75

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 231 785 232.66**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2001 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2001 mais non encore encaissés au 31 décembre 2001.

115 Débiteurs **fr. 103 036 051.32**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2001.

120 Titres **fr. 638 954.50**

Le portefeuille des titres du patrimoine financier est composé essentiellement de 2 735 actions de la SI "La Vidynette SA", 425 actions de la SI "Le Geai" et de 861 actions de la Banque Cantonale Vaudoise, de fr. 125.- de nominal.

123 Immeubles **fr. 293 751 009.10**

Voici les éléments constitutifs de ces biens du patrimoine financier (en millions de francs) :

Terrains disponibles	75.6
Domaines agricoles	3.7
Vignobles	5.6
Bâtiments locatifs	174.9
Constructions en cours	3.2
Terrains grevés de droits de superficie à titre onéreux	30.7

L'augmentation de ce poste par rapport à 2000 résulte, d'une part, des travaux à plus-values effectués principalement sur l'immeuble Port 5-7 (1.5 million) ainsi qu'au travers du crédit-cadre octroyé en 1998 pour l'entretien et la rénovation de divers bâtiments du patrimoine financier (3.1 millions), d'autre part, par des acquisitions pour 9.2 millions de francs, dont les immeubles rue du Lac 2-10, chemin du Viaduc 12 à Prilly (reprise du bâtiment de l'Union lausannoise de badminton), chemin de Bonne-Espérance 36, rue du Rôtillon, avenue des Oiseaux 6-8, chemin du Levant 163, ainsi que la reprise des refuges de la Coopérative de l'USL.

13 Actifs transitoires **fr. 21 740 994.68**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif **fr. 856 539 540.89**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2001	830 147
Investissements bruts	93 754
	923 901
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements	19 670
– Amortissements	77 691
	97 361
	826 540
Réactivations	113 595
Amortissements extraordinaires	-28 423
Attribution à la provision pour risques de pertes sur titres	-12 000
Attribution à la provision pour insuffisances d'amortissement	-43 172
	856 540

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 770 670 420.97**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

La forte augmentation constatée sous ce poste du bilan provient principalement des réactivations évoquées ci-avant.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 67 253 076.46**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment les participations des Services industriels (EOS, Boisy TV SA, Gaznat, principalement) ainsi que celles consenties dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, des activités sociales et de l'économie.

La création d'une provision pour risques de pertes sur titres (SI) est à l'origine de la nette diminution de ce poste.

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 4 602 788.70**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 14 013 254.76**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

• **18 Avance à financement de la gestion du stationnement** **fr. 20 807 242.58**

Cette rubrique mémorise les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. L'augmentation de ce poste correspond donc à l'excédent de charges enregistré en 2001.

19 Découvert **fr. 720 598 790.55**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2001	719 732
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2001	<u>867</u>
Etat au 31 décembre 2001	<u><u>720 599</u></u>

PASSIF

21 Dettes à court terme **fr. 120 000 000.00**

Le niveau de la dette flottante a été sensiblement plus élevé à fin 2001 dans l'attente d'une consolidation à long terme qui est intervenue au début du mois de janvier 2002.

22 Dettes à moyen et à long termes **fr. 1 832 000 000.00**

Au cours de l'exercice 2001, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunt effectué			
Emprunt public	100 000 000	4.000	2001 - 2010
	100 000 000		
Remboursements			
Assurance	20 000 000	7.375	1991 - 2001
Caisse de pensions	1 000 000	7.375	1991 - 2001
Caisse de pensions	2 000 000	7.375	1991 - 2001
Caisse de pensions	2 000 000	7.375	1991 - 2001
Assurance	5 000 000	7.375	1991 - 2001
Caisse de pensions	3 000 000	7.250	1991 - 2001
Assurance	3 000 000	7.250	1991 - 2001
Assurance	10 000 000	7.375	1991 - 2001
Assurance	5 000 000	4.125	1996 - 2001
Banque	10 000 000	2.000	1999 - 2001
Caisse de pensions	5 000 000	5.000	1994 - 2001
Assurance	3 000 000	6.500	1991 - 2001
Caisse de pensions	10 000 000	5.000	1995 - 2001
Assurance	15 000 000	6.625	1991 - 2001
Assurance	10 000 000	6.750	1991 - 2001
Assurance	10 000 000	4.625	1993 - 2001
Assurance	5 000 000	7.000	1991 - 2001
Assurance	5 000 000	7.000	1991 - 2001
	124 000 000		
Diminution des emprunts consolidés	24 000 000		

232 Fondations **fr. 2 591 507.27**

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **fr. 19 108 684.03**

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. Le détail de ces fondations et fonds spéciaux figure à la fin de la brochure annuelle des comptes.

24 Provisions **fr. 36 814 274.26**

La forte augmentation enregistrée sous cette rubrique provient de la dotation de 30 millions de francs à la provision pour risques de pertes sur débiteurs, suite aux réactivations opérées aux Services industriels.

25 Passifs transitoires **fr. 73 115 184.18**

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2001.

28 Fonds de renouvellement et réserves **fr. 58 259 107.91**

L'évolution de ce poste s'explique comme il suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2001		57 413
Attribution :		
– au fonds de régularisation des loyers	17	
– au fonds de péréquation des PFO	4	
– aux réserves des SI	6 086	6 107
Prélèvements :		
– sur le fonds de régularisation des loyers	-1	
– sur le fonds de péréquation de la STEP	-2 241	
– sur les réserves des SI	-3 019	-5 261
 Solde au 31 décembre 2001		58 259

Le poste se compose de la manière suivante :

	2001	2000
	(en milliers de francs)	
• Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	200	200
• Fonds régularisation des loyers	49	32
• Fonds de péréquation des PFO	1 049	1 045
• Fonds de péréquation de la STEP	5 429	7 670
• Fonds spécial de réserve des SI	20 655	18 505
• Fonds de renouvellement du Service du gaz et du chauffage à distance	2 070	1 879
• Fonds de péréquation du Service du gaz	7 263	5 921
• Fonds de péréquation du Chauffage à distance	1 058	1 010
• Fonds de renouvellement du Service des eaux	7 959	7 501
• Fonds de réserve pour l'agrandissement de la station de pompage de Lutry	0	1 385
• Fonds de renouvellement du Service de l'électricité	1 453	1 191
• Fonds de péréquation du Service de l'électricité	11 074	11 074
Total	58 259	57 413

5. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2002/18 de la Municipalité, du 18 avril 2002;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2001 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2002/18, du 18 avril 2002.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche

Table des matières

- Présentation schématique
- Evolution des revenus et des charges
- Evolution de l'excédent de charges
- Autofinancement et investissements
- Evolution de la dette
- Structure des charges
- Evolution des charges de personnel et des biens, services et marchandises
- Evolution des intérêts passifs et des amortissements
- Evolution des dédommagements à des collectivités publiques et des subventions accordées
- Structure des revenus
- Structure des taxes, ventes et prestations facturées
- Evolution des principales sources de revenus
- Structure des impôts
- Evolution des impôts sur les personnes physiques
- Evolution des autres impôts
- Evolution des autres revenus
- Part relative du coût net des différentes tâches

















